

L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 1

Du 31/01/22 au 02/03/22



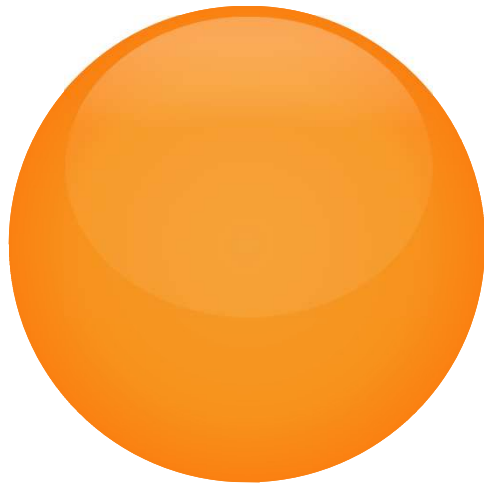
POURQUOI TOUCHE PAS A MON BOIS? CONTEXTE

- But du prolongement de la ligne 1: création de 3 stations de métro (Rigollots, Grands Pêchers, Val de Fontenay) à l'est du terminus Château de Vincennes
- Comment? tranchée ouverte dans le bois de Vincennes pour une partie des travaux et tunnel peu profond sectionnant les racines des arbres pour la deuxième partie avec injection de résine stabilisatrice dans les sols
- Déboisement de près de 20 000 m² et jusqu'à 60 000 m² de bois déclassé au cas où les 20 000 m² ne suffirait pas pour les travaux (Source: rapport de l'autorité environnementale)
- Environ 2000 arbres abattus sur le tracé, dont 130 chênes de plus de 100 ans
- Disparition de la quasi-totalité de la faune dans ce secteur du bois, pourtant le bois est classé et les animaux protégés
- Le comble: un bilan carbone de l'ensemble du projet négatif ! (source Ile de France Mobilité dans le dossier d'enquête publique)



POURQUOI TOUCHE PAS A MON BOIS? CONTEXTE

- Pourquoi ne pas utiliser la voie de maintenance déjà existante qui s'arrête un peu en amont du quartier Rigollots et la prolonger? Pourquoi créer un nouveau tracé à travers bois? Pourquoi ne pas trouver des solutions techniques alternatives qui épargnent le bois et n'ont pas été étudiées? Incompréhension...
- L'argument de replanter de jeunes arbres après le chantier n'est pas recevable
 - Un chêne centenaire mature n'a rien à voir avec un jeune arbre immature! Ni en terme esthétique, ni en terme écologique: les arbres commencent à vraiment capter le CO2 lorsqu'ils sont adultes
 - Il faudra plus de 30 ans après les travaux pour retrouver un aspect de type « forêt » sur les 6 ha déclassés!
 - Tunnel peu profond dans le bois, rien n'arrivera à pousser au dessus après!
- **ETAPE 1 en réaction:** Création de « Touche pas à mon Bois » afin de protéger le bois, avertir et motiver l'étude d'un autre projet en préservant le bois: pétition signée >62 000 personnes, merci!
- **ETAPE 2: Urgence de participer à l'enquête publique pour que chacun écrive son opposition au projet en l'état et que donc le projet soit revu/remanié**



POURQUOI PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE?

Une fois l'enquête publique terminée, le projet est déclaré d'utilité publique et après il est trop tard pour agir...Le projet ne peut plus être modifié.

Si vous participez, les oppositions seront comptées et le projet revu! Le bois sauvé!



COMMENT PARTICIPER? FACILE!

A partir 31/01/22 et jusqu'au 02/03/22

- Ecrire un mail à partir du 31/1/22 à l'adresse suivante :
prolongement-ligne1-metro-val-de-fontenay@enquetepublique.net
- Ou écrire un avis directement sur le registre électronique:
- Ou se rendre en mairie lors d'une permanence de la commission d'enquête et écrire une observation dans le registre
- N'hésitez pas à participer en utilisant les 3 modalités, avec des arguments différents!



DATES DES PERMANENCES EN MAIRIE

Lieu de permanence	Dates et horaires	Adresse
Paris 12 ^{ème}	Jeudi 17 février de 14h à 17h	Mairie du 12 ^{ème} arrondissement bureau AG10 - au rez-de-chaussée - près de l'accueil général 130 avenue Daumesnil 75012 PARIS
	Lundi 28 février de 9h à 12h	
Vincennes	Mercredi 9 février de 14h à 17h	Bâtiment Coeur de Ville Salle des académiciens (RDC) 98 Rue de Fontenay 94300 VINCENNES
	Mardi 1 ^{er} mars de 15h à 18h	
Neuilly-Plaisance	Lundi 31 janvier de 9h à 12h	Hôtel de Ville 6 rue du Général de Gaulle 93360 NEUILLY-PLAISANCE
	Lundi 14 février de 9h à 12h	
	Mardi 1 ^{er} mars de 14h à 17h	
Montreuil	Mercredi 2 février de 9h à 12h	Centre Administratif Altaïs 1 place Almé Césaire 93100 MONTREUIL
	Jeudi 17 février de 14h à 17h	
	Mardi 1 ^{er} mars de 14h à 17h	Maison de quartier Centre social du Grand Air 40 rue du Bel Air 93100 MONTREUIL
Fontenay-sous-Bois	Lundi 31 janvier de 9h à 12h	La maison du Citoyen et de la Vie Associative 16 Rue du Révérend Père Lucien Aubry 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
	Mercredi 9 février de 14h à 17h	
	Samedi 19 février de 9h30 à 12h30	
	Lundi 28 février de 14h à 17h	

DATES DES REUNIONS PUBLIQUES

REUNIONS PUBLIQUES

Lieu de de la réunion	Adresse	Horaires
Fontenay-sous-Bois (Tronçon Grands Pêchers – Centre de Dépannage des Trains)	salle Jacques Brel 164 boulevard Gallieni 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS	Jeudi 10 février 2022 à 19h30
Fontenay-sous-Bois (tronçon Château de Vincennes – Grands Pêchers)	Gymnase Léo Lagrange 68 Rue Eugène Martin 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS	Mardi 15 février 2022 à 19h30



QUI PEUT PARTICIPER?

- Toute personne qui souhaite protéger le bois et les arbres plus généralement!
- Plus nous serons nombreux, plus nous avons de chances que le projet soit revu
- **Donc si chacun d'entre nous motive 10 personnes pour participer, le bois sera sauvé! (famille : conjoints, enfants, parents, amis, relations, collègues, réseaux sociaux...)**



QUE DOIT ON ECRIRE?

- Etre clair : écrire que vous êtes **contre le projet en l'état** et que vous souhaitez qu'il soit remanié pour préserver le bois de Vincennes
- **ET** écrire **un ou plusieurs arguments** pour étayer vos propos (des idées dans les diapos suivantes)
- Soyez personnels, argumentés et exprimez ce que vous ressentez
- Dire qui vous êtes et, le cas échéant, dans quelle commune vous habitez renforcera la crédibilité de votre avis, mais vous n'y êtes évidemment pas obligés!

QUELS ARGUMENTS?

1. A l'heure du réchauffement climatique, contre un déboisement quel qu'il soit: un arbre a une fonction essentielle dans la régulation de la température (climatiseur naturel) et fonction de captation de CO2 réduisant la pollution
2. La pollution est responsable de 9 millions de décès dans le monde en 2019, est-il raisonnable d'envisager d'abattre autant d'arbres?
3. Racines sectionnées par le tunnel, tunnel peu profond dans le bois, injections stabilisatrices et pollution des sols, les arbres ne repousseront pas!
4. Pas d'équivalence entre des arbres centenaires matures abattus dans la captation du CO2 et la compensation envisagée par la plantation de 1 ou 3 jeunes pousses



QUELS ARGUMENTS?

5. Rapport négatif sur ce projet de l'autorité environnementale
6. Rapport négatif sur ce projet du secrétaire général à l'investissement
7. Le bilan carbone du projet est négatif: augmentation de 198 tonnes de CO2 pour la première année de mise en service du métro en 2035
8. Le projet entraîne une augmentation des consommations d'environ 3300 tonnes de CO2 (Source: dossier enquête publique, mémoire en réponse des maîtres d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale)



QUELS ARGUMENTS?

9. Pour protéger un site naturel pittoresque classé depuis 1960 par André Malraux et conserver notre patrimoine vert avec un intérêt patrimonial inégalable
10. Pour sauver le bois qui est le jardin de tout ceux qui n'en ont pas
11. Arrêter de créer des infrastructures dans le bois et conserver sa vocation initiale de nature, santé et loisir: le bois n'est pas la réserve foncière de Paris
12. La mairie de Paris envisage un plan Arbres pour en planter 150 000 tandis que dans le bois de Vincennes (Paris en a la gestion), via ce projet, la mairie envisage de massacrer jusqu'à 2 000 arbres dont 130 chênes remarquables sur le tracé de métro envisagé: à quoi bon? Quelle logique?

QUELS ARGUMENTS?

13. Pour protéger les animaux du bois: les chauves souris, les écureuils roux, les hérissons et les lucanes cerf volant sont des espèces protégées; elles ne reviendront pas après les travaux
14. Pour protéger les oiseaux résidents du bois (fauvette, verdier, moineaux) et les oiseaux migrateurs qui ne viendront plus pendant les travaux
15. Pour maintenir un espace de loisir et de santé aux portes de Paris et ne pas s'en priver pendant au minimum 5 années de travaux
16. Pour conserver l'entité historique classée du château de Vincennes et son bois, ancien terrain de chasse des rois. Peut-on imaginer le château avec son écrin de verdure endommagé à l'aube du XXIème siècle?
17. Pour la beauté et l'harmonie des lieux

QUELS ARGUMENTS?

18. Car il existe des solutions alternatives: pour préserver le bois, utiliser la voie de maintenance existante en la prolongeant
19. A l'heure du vélo, du télétravail et du véhicule électrique, le projet est il encore d'actualité?
20. Pour laisser les centres de loisir de l'est parisien profiter du bois comme chaque été en s'installant dans le bois et mettre au vert le temps de la journée les enfants défavorisés qui ne peuvent pas partir en vacances
21. Pour que les 11 millions de visiteurs du bois par an aient toujours autant de plaisir à venir et ce même pendant les 4 années de travaux concernant le bois... s'il n'y a pas de retard...



QUELS ARGUMENTS?

22. A l'heure de la COP 26, est-il encore raisonnable d'abattre autant d'arbres? 20 000 m² de déboisement pour sûr et un déclassement de 6 hectares du bois... au cas où, les 20 000 m² de déboisement ne suffiraient pas?
23. Pour notre santé: abattre des arbres rend la qualité de l'air moins bonne, un arbre absorbe du CO₂ et rejette de l'oxygène ainsi il purifie l'atmosphère



Sources bibliographiques/documentaires

- Et oui, rien n'est inventé contrairement à ce que disent nos détracteurs...
- Tout est issu de documents officiels
- Schéma de principe prolongement de la ligne 1 - Décembre 2020
- Avis délibéré de l'Autorité environnementale n° 2021-24 adopté lors de la séance du 19 mai 2021
- Dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique – Pièce I - Annexes 2/2: Avis de l'Ae-CGEDD et mémoire en réponse des maitres d'ouvrage
- Pétition · Touche pas à mon Bois - Change.org
- N Engl J Med 2021;385:1881-92
- [Nature](#) volume 507, pages 90–93 (2014)
- Compendium of Scientific and Practical Findings Supporting Eco-restoration to Address Global Warming Volume 3 Number 2, January 2020





LE BOIS COMPTE SUR
VOUS ET VOUS REMERCIE